



***Les sections académiques Paris, Créteil et Versailles du SNES-FSU, du SNUEP-FSU, de la CGT-Educ'action, les sections académiques Créteil du SNALC et de SUD Education.***

**L'Intersyndicale réaffirme son opposition entière à la réforme des lycées, à la réforme de la voie professionnelle** qui aggravent encore les conditions d'enseignement, et à celle du statut régissant les établissements (EPL), à la politique budgétaire qui dégrade toujours plus les conditions de travail et d'étude et réduit l'offre de formation.

L'intersyndicale s'alarme tout particulièrement du sort réservé à la **voie technologique** lourdement pénalisé par l'application l'an prochain de la réforme de la seconde, et à la **voie professionnelle** dont la réforme désastreuse est déjà mise à l'œuvre.

**Elle dénonce les conditions scandaleuses de la formation des professeurs stagiaires dans les trois académies de la Région Parisienne**, qui accueilleront à elles trois près de 2000 stagiaires l'an prochain. Désorganisant les services, menaçant de bloquer le mouvement des mutations, plaçant les stagiaires dans une situation professionnelle intenable et inadmissible, elle affectera la scolarité de nombreux élèves.

**Luc CHATEL est bien peu crédible lorsqu'il annonce, lors de la clôture des « états-généraux de la sécurité à l'école », qu'il entend « construire une politique de formation » des personnels** consacrée à la gestion des conflits et à la prévention de la violence. Luc CHATEL en profite pour introduire un nouveau détournement des statuts en permettant aux chefs d'établissement de choisir leurs équipes.

**L'Intersyndicale appelle les personnels des collèges et des lycées à continuer de se mobiliser ensemble** contre la mise en œuvre de ces réformes dictées en grande partie par la recherche frénétique d'économies budgétaires.

**Elle soutient les initiatives prises dans les établissements**, s'opposant à la mise en concurrence des disciplines et l'imposition du conseil pédagogique, refusant collectivement d'être tuteur pour faire échec à la réforme de la formation des enseignants, revendiquant les moyens nécessaires aux enseignements, à l'encadrement et à l'orientation des élèves.

**Elle appelle les personnels à porter ces revendications au Ministère le mercredi 19 mai.**